

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 28 AVRIL 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 4 juin 1959.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à inviter le Gouvernement à accorder la franchise militaire aux militaires des garnisons stationnées en Métropole.

PRÉSENTÉE

Par Mmes Renée DERVAUX, Jeannette VERMEERSCH, MM. le Général Ernest PETIT, Raymond GUYOT, Roger GARAUDY, Adolphe DUTOIT, Louis NAMY et les membres du groupe communiste (1)

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission des Affaires économiques et du Plan.)

(1) Ce groupe est composé de : MM. Jean Bardol, Georges Cogniot, Léon David, Mme Renée Dervaux, MM. Jacques Duclos, Adolphe Dutoit, Roger Garaudy, Raymond Guyot, Waldeck L'Huillier, Georges Marrane, Louis Namy, Camille Vallin, Mme Jeannette Vermeersch.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La hausse des tarifs postaux intervenue cet hiver limite l'échange de lettres entre les soldats et leur famille et plus encore l'expédition des colis.

On sait pourtant quelle joie représente pour le soldat l'arrivée de la lettre des siens. D'autre part la nourriture est souvent de qualité médiocre dans de nombreuses casernes de France et les soldats réclament à leur famille des colis de victuailles. Au prix parfois de grands sacrifices les parents leur en expédient, mais le coût élevé des tarifs postaux en augmente le prix et, partant, la gêne dans les familles de soldats.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Sénat invite le Gouvernement à accorder la franchise militaire aux militaires des garnisons stationnés en Métropole.